

Le 30/06/2021, convocation a été adressée individuellement à chaque membre du conseil municipal, pour la réunion du 05/07/2021; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Etaient présents : Bruno CELLIER -- Didier LENNE -- Martine BAURIN - Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Thomas HALLUIN -- Florence LIENARD - Pierre PLACE -- Isabelle DELOBEL - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Mathilde POLACCI - Brigitte HARLAUX -- Claudie DURIEUX

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Christiane DENORME qui a donné procuration à D. Lenne

Guillaume CELLIER qui a donné procuration à F. Lienard

Isabelle HUBLART qui a donné procuration à T. Halluin

Absent(e)s- excuse(e)s :

Freddy SZYMCZAK --

Absent(e):

François LO PRESTI

Respect des Mesures sanitaires : masques – gel et distanciation physique

ORDRE DU JOUR :

- Démission d'une conseillère municipale ; installation d'un(e) conseiller(e) municipal(e) dans ses fonctions ;
- Tarifs de location des salles municipales ;
- Tarifs prêt de matériel ;
- Tarifs des photocopies ;
- Tarifs service jeunesse APER ;
- Subvention exceptionnelle Sebourg en Fêtes ;
- Questions diverses.

Après lecture, le compte- rendu de la séance du 18.05.2021 est approuvé, à l'unanimité.

Nomination d'un secrétaire de séance : Thomas HALLUIN

Démission d'une conseillère municipale ; installation d'un(e) conseiller(e) municipal(e) dans ses fonctions ;

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Madame Isabelle Denorme, conseillère municipale depuis le 03.07.2020, a pour convenances personnelles présenté sa démission par courrier, ce qu'il a accepté.

Après avoir sollicité les candidatures suivantes sur la liste de 'Sebourg Passionnement', Claudie DURIEUX a accepté ses nouvelles fonctions, et est donc installée dans le conseil municipal de la Commune de Sebourg.

Elle souhaite faire partie de la commission "Sécurité - Travaux - Environnement - Développement Durable" et de la commission "Communication - Culture - Animation".

Aucune remarque n'étant faite à son souhait, accord est donné à l'unanimité.

Tarifs de location des salles municipales

Après proposition et après en avoir discuté, et après vote, l'Assemblée émet à l'unanimité, un avis favorable, aux tarifs ci-dessous :

Pour la **salle des Fêtes** : 100 € par Jour

Caution de 250 €

Pour la **salle des Fêtes** : personnel communal : 75% du tarif en vigueur.

Pour la **salle Polyvalente + cuisine + vaisselle** : 420 € par Jour ou 620 € les deux jours

Pour la **salle Polyvalente seule** (pas d'accès à la cuisine) : 150 € par jour

Pour la **salle Polyvalente** dans le cadre d'un vin d'honneur : 220 €

Caution de 450 €

Cœur de vie : pas de location de salles pour le moment.

Les recettes seront enregistrées sur la Régie centrale 122.

Tarifs prêt de matériel

Après en avoir discuté, et après vote, l'Assemblée émet un avis favorable, à l'unanimité à la proposition de tarifs ci-dessous :

Vidéo-projecteur : gratuité - caution 300 €

Sonorisation fixe salle polyvalente : gratuité – caution 1 000 €

Tables – chaises : gratuité – caution 300 €.

Tarifs des photocopies

Après en avoir discuté, et après vote, l'Assemblée émet un avis favorable, à l'unanimité à la proposition de tarifs ci-dessous :

NOIR ET BLANC	A4 R	0.20
	A 4 R/V	0.40
	A3 R	0.40
	A3 R/V	0.80
COULEUR	A4 R	0.50
	A4 R/V	1.00
	A3 R	1.00
	A3 R/V	2.00
FAX	1ERE PAGE	3.00
	page suivante	2.50

Les recettes seront enregistrées sur la Régie centrale 122.

Tarifs service jeunesse APER

Il a été donné en communication, les tarifs du service jeunesse de l'APER élaborés par cette structure, et qui seront mis en place dès le 01/09/2021. Après les explications données à l'Assemblée, aucune remarque n'est faite ; ces derniers sont donc validés à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle Sebourg en Fêtes

Après en avoir discuté, et vote, l'Assemblée accepte, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 euros au profit de l'Association Sebourg en Fêtes, sachant que cette subvention sera retranchée de la prochaine demande de septembre 2021. Montant prélevé à l'article 6574 du BP 2021.

Subvention 'socle numérique dans les écoles élémentaires' SNEE

M le Maire explique que la commune a déposé un dossier pour une demande de subvention concernant un appel à projets pour le plan de relance du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Ce dernier porte sur un volet équipement, à savoir : informatique et vidéo-projection et un autre volet relatif aux services et ressources numériques pour l'école élémentaire de l'Aunelle.

Un accord de subvention a été octroyé pour 3158 € pour une dépense de 4526.79 €.

Ainsi, l'assemblée, ayant validé ce projet à l'unanimité, donne, après vote à l'unanimité délégation à Monsieur le Maire pour signer la convention ad'hoc à recevoir.

Le Maire
Bruno CELLIER

